





## **Amobs – star**

Affiliée LOOF  
 5 impasse Jean Bart  
 11000 Carcassonne  
 Tel et fax : 04.68.25.33.99.  
 E mail : [miaourex@wanadoo.fr](mailto:miaourex@wanadoo.fr)



Madame , Monsieur ,

l'Amobs – star sera heureuse de vous accueillir lors de sa prochaine exposition qui aura lieu :

**Les 23 et 24 octobre 2010**

**Au Parc des Expositions de La Ficoba ( IRUN , Espagne )**

Tous les chats provenant de l'étranger doivent être vaccinés contre la rage à partir de 3 mois .  
 Le passeport européen est obligatoire pour pouvoir franchir la frontière et doit être impérativement présenté au contrôle vétérinaire .

Les vaccins typhus et coryza ainsi que l'identification ( tatouage ou puce ) est obligatoire pour tous les chats .

Tous les chats de maison doivent être âgés d'au moins 10 mois et être stérilisés . Joignez avec l'engagement l'attestation de votre vétérinaire .

La vente de chat lors d'une exposition est sous l'entière responsabilité du propriétaire . Il se doit de s'assurer des dispositions légales . Si la vente est autorisée , doit apparaître sur la cage le nom du vendeur et le prix de vente . En aucun cas les mentions : chatons disponibles , à venir ou à naître ... ne doivent être affichées .

L'ouverture de l'exposition aura lieu à 8 h .

Le contrôle vétérinaire sera effectué entre 8 h et 9 h 30 . Les décisions prises par le vétérinaire sont sans appel . Début des jugements à 10 h .

Par respect pour nos visiteurs , les exposants s'engagent à ne pas quitter la salle avant 18 h 30

Les décisions prises par les juges sont sans appel .

Tout engagement sans règlement se verra refusé .

Les engagements envoyés par fax ou e mail doivent être confirmés par courrier accompagné du règlement .

L'amobs – star n'envoie pas de confirmation d'engagement

Les tarifs sont ( pour 1 ou 2 jours ) :

	Adhérents amobs star et AEP	Non adhérents
1 <sup>er</sup> et 2 <sup>ème</sup> chat	36 € / chat	42 € / chat
A partir du 3 <sup>ème</sup> chat	26 € / chat	32 € / chat

Svp : bien remplir toutes les cases des bulletins . Un bulletin par chat .

Toute réclamation doit être adressée au Président de l' Amobs – star et sera étudiée par le conseil d'administration .

**Alors .....**

**En espérant avoir la joie de vous recevoir dans notre nouvelle exposition et surtout et avant tout nous amuser entre passionnés du monde félin .**

**Chers exposants ,**

**Dans le cadre de l'exposition d'IRUN , les 23 et 24 octobre 2010 nous portons à votre connaissance le fait que le parking attenant au hall d'exposition est payant .**

**Nous avons négocié auprès de la société d'exploitation un tarif préférentiel vous donnant une carte d'accès pour : 11 € par jour .**

**Pour cela il est nécessaire de nous faire parvenir votre règlement , par chèque séparé , avec les engagements .**

**Cette carte vous sera remise dès votre arrivée .**

**Bien sur vous avez aussi la possibilité de vous garer en dehors du parc .**

**Cordialement , le bureau de l' amobs - star**